



Transcription de mon acte de naissance et de mariage

Par **sinab**, le **12/06/2008** à **13:39**

je suis francaise et je vie actuellement en algerie je suis avocate de proffesion et mon problème se pose:rnjai envoyer ma transcription y'a plusieurs mois de ça au service d'état civil de nante;mais je reste sans aucune réponse jusqu'à aujourd'hui;rne voudrais venie a mon pays qui est la france afin de passer mon master moi et mon époux mais je me trouve bloquer car la france n'a toujours pas éféctuer ma transcription;rne je crois que c 'est une atteinte grave au droit de l'homme;comment pouvez vous m'expliquer le fait que je sois francaise mais que je n'est pas le droit de rentrer au sol francais??croyer vous que mon certificat de nationalité francaise ne prouve pas que je suis francaise et par la suite que j'ai les meme droits que tous lles francais????rne le consulat de france a alger refuse de délivré le passeport ten que la transcription ne c'est pas faite;et je trouve pas sa logique;rnmoi je veus venir dans mon pays mais en mon empêche;et le problème vien des cervice d'état civil et pas de moi;et pourtant c'est moi qui pays les conséquence;rnmerci de me répondre clairement et avec les précision que je cherche;et proposer moi une solution et si vous pouver m'aider je vous pris de le faire.rnrespectueusement.rnmme siham

Par **georgia**, le **14/08/2008** à **14:55**

je crois tout simplement qu'ils n'ont jamais reçu votre dossier. refaires le dossier au grand complet en expliquant que vous l'avez fait telle date et que n'ayant aucune réponse de leur part, vous vous permettez d'en refaire un autre.rnil a souvent des dossiers qui n'arrivent pas. êtes vous sure de la bonne adresse? rnbon courage.